

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du mardi 28 novembre 2017</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 20 novembre 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 28 novembre 2017 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 08</p> <p>Votants : 11</p> <p>Délibération n°D_2017_11_28_04</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Jean-Luc Barthod à M. Patrick Falcoz, M. Aurélien Chaîne à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Demande de subvention de l'association « La Maison des lycéens » du lycée de l'Albanais pour l'exercice 2017

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail daté du 19 octobre 2017 de l'association « La Maison des lycéens » du lycée de l'Albanais (74150 Rumilly) relatif à une demande de subvention pour le financement partiel ou complet d'actions en direction des jeunes du lycée (sorties culturelles, visites de musées, activités internes au lycée,...).

Au vu de la demande, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, par 7 voix pour et 4 voix contre, à mains levées :

- * d'octroyer une subvention d'un montant de 100 € à l'association « La Maison des lycéens » du lycée de l'Albanais (74150 Rumilly) pour le financement partiel ou complet d'actions en direction des jeunes du lycée (sorties culturelles, visites de musées, activités internes au lycée,...) ;
- * d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal M14 de l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 30 NOV. 2017</p> <p>Et de la publication le : 30 NOV. 2017</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 30 novembre 2017</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p>
--	--


